



## ENSEMBLE À VÉLO DANS L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

Association membre de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne et de Côte-d'Or  
copies à  
M. le Président du Conseil général de Côte d'Or  
M. le Maire de Dijon  
M. Philippe MUNIER, Bureau de la sécurité routière  
M. le Président du club d'entreprise « Les parcs de la Toison d'Or »

Dijon, le 19 juin 2013

**Objet** : giratoire Pompidou – sécurité des piétons et des cyclistes

Monsieur le Préfet,

Suite aux alertes lancées à la fois par le club d'entreprises « Les Parcs de la Toison d'Or » et par notre association à propos de la sécurité des piétons et des cyclistes au niveau du giratoire G. Pompidou, vous avez jugé opportun et urgent de réunir autour d'une même table tous les acteurs concernés pour trouver des solutions. Nous vous en remercions vivement.

Lors de cette première réunion, le 26 février dernier, la réalité de l'insécurité, à la fois pour les piétons et les cyclistes, lors de la traversée de ce giratoire, a fait consensus auprès des représentants de la ville de Dijon, du Conseil général et de l'Etat. Ceux-ci ont donc été invités à faire étudier en commun par leurs services respectifs des solutions en vue d'améliorer, à très court terme, la sécurité ces deux catégories d'usagers.

Les gestionnaires de voiries concernés étaient invités à présenter le résultat de leur réflexion commune à l'occasion d'une seconde réunion qui s'est déroulée le 25 avril dernier.

Lors de cette réunion, après avoir exposé les différentes contraintes auxquelles est soumise la voirie de ce giratoire, ces gestionnaires ont présenté un ensemble d'aménagements ne prenant en compte que les piétons.

Sauf à considérer comme satisfaisant que les cyclistes doivent continuer à être exposés à une réelle insécurité – que chacun a reconnue –, sauf à considérer comme satisfaisant que les cyclistes doivent se transformer en piétons pour assurer au mieux leur sécurité, nous ne pouvons que constater que le but, que vous aviez fixé aux gestionnaires de voirie concernés, n'a pas été atteint.

Au moment où l'agglomération dijonnaise met en œuvre son PDU et son Plan Climat Energie Territorial, au moment où le Conseil général élabore le sien, au moment où l'Etat lance un grand débat public sur la Transition énergétique, il nous semble particulièrement étonnant que, dans ce contexte, ne se manifeste, lorsqu'on aborde la « mise en pratique », aucune volonté de prendre réellement en compte le vélo comme un mode déplacement à part entière.

C'est pourquoi, nous vous prions, M. le Préfet, de bien vouloir proposer aux gestionnaires de voirie concernés d'approfondir leur réflexion afin de satisfaire dans sa totalité l'objectif que vous leur aviez initialement fixé, à savoir assurer la sécurité à la fois des piétons et des cyclistes sur ce giratoire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Christian Germain (président)